

LE CONFLIT COMMUNAUTAIRE BELGE ENTRE CONTINGENCE IDENTITAIRE ET DÉTERMINISME HISTORIQUE

Analyse de path dependence de la formation des communautés et des trajectoires institutionnelles

Nadim Farhat

Presses de Sciences Po | « Revue française de science politique »

2012/2 Vol. 62 | pages 231 à 254

ISSN 0035-2950

ISBN 9782724632583

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2012-2-page-231.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

LE CONFLIT COMMUNAUTAIRE BELGE ENTRE CONTINGENCE IDENTITAIRE ET DÉTERMINISME HISTORIQUE

ANALYSE DE *PATH DEPENDENCE* DE LA FORMATION DES COMMUNAUTÉS
ET DES TRAJECTOIRES INSTITUTIONNELLES

Nadim Farhat

La référence au passé est un trait marquant dans le paysage des causes des conflits communautaires en Belgique. Il est fréquent que les études qui tentent de déterminer les origines des discorde s communautaires prennent en compte dans leurs schémas explicatifs, souvent sous la forme d'une évolution par périodes, la profondeur temporelle des rapports entre les communautés linguistiques. Alternative ment, ces études relatent les épisodes endurés sous la domination des classes dirigeantes francophones faisant subir à la population néerlandophone de multiples griefs et vexations linguistiques considérés comme les moteurs des demandes autonomistes¹. Cette approche par les torts subis appuie l'élucidation de l'instabilité politique et des conflits linguistiques sur la mémoire collective flamande – terreau des mouvements ethno-nationalistes – qui inclut la trame causale de ces phénomènes. Représentation toujours vive du passé, la dynamique mémorielle censée expliquer la persistance des revendications flamandes opérerait typiquement sur le mode des « causes constantes ». Forgée par Arthur Stinchcombe, cette expression fait référence aux phénomènes sociaux qui sont reproduits dans le temps à travers les mêmes causes qui les ont générés en premier lieu². Ainsi, l'ensemble des causes qui ont présidé à la naissance initiale des demandes

1. Aristide R. Zolberg, « The Making of Flemings and Walloons. Belgium : 1830-1914 », *Journal of Interdisciplinary History*, 5 (2), automne 1974, p. 179-235 ; John Fitzmaurice, *The Politics of Belgium. Crisis and Compromise in a Plural Society*, New York, St. Martin's Press, 1983 ; Anthony Murphy, « Belgium : Regional Divergence along the Road to Federalism », dans Graham Smith (ed.), *Federalism. The Multi-Ethnic Challenge*, Londres, Longman, 1995 ; Xavier Mabille, *Histoire politique de la Belgique, facteurs et acteurs de changement*, Bruxelles, Éditions du CRISP, 2000 ; Kaz Deprez, Louis Voz (eds), *Nationalism in Belgium. Shifting Identities, 1780-1995*, Basingstoke, Palgrave, 2001 ; Liesbet Hooghe, « Belgium : Hollowing the Center », dans Ugo M. Amoretti, Nancy Bermeo (eds), *Federalism and Territorial Cleavages*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2004, p. 55-92.
2. Arthur L. Stinchcombe, *Constructing Social Theories*, Chicago, University of Chicago Press, 1968, p. 101-129.

d'autonomie continue, par le jeu de réactualisation symbolique de la mémoire entretenue par les élites politiques, à alimenter aujourd'hui encore de façon similaire des revendications identiques. Cette forme d'explication laisse néanmoins subsister un autre axe de compréhension du phénomène conflictuel, celui des « causes historiques ». Considérées par Stinchcombe comme le chemin alternatif aux « causes constantes », celles-ci permettent la reproduction d'un phénomène sociopolitique en l'absence des causes responsables de son émergence. Si ce phénomène a vu le jour par un système de causes qui n'existe plus, des processus autonomes assurent dans un second temps sa pérennisation sans la récurrence des circonstances à l'origine de son développement.

L'analyse par les « causes historiques » se distingue des travaux qui mettent l'accent sur les causes lointaines du contentieux communautaire belge. Bien qu'ils aient contextualisé la genèse des relations entre francophones et néerlandophones et analysé l'évolution de ces relations par phases historiques successives, ces travaux n'ont pas théorisé ce cheminement ni précisé par quels processus le passé belge influence le présent conflictuel. Cet article propose dès lors d'identifier ces processus en recourant à un cadre d'analyse de *path dependence* qui se fonde sur une approche de causalité historique¹. La notion de *path dependence* postule que les choix faits dans le passé engagent le développement historique sur un trajet particulier, difficilement réversible, jusqu'à un résultat donné. Le recours à cet apport théorique a pour objet d'expliquer, en partant d'un cheminement initié à la fin du 19^e siècle, les conflits réguliers et le modèle d'autonomie croissante qui caractérisent la vie politique belge.

Contexte historique de l'analyse

Dans la Belgique de 1830, le français est la seule langue officielle en vigueur dans toute l'administration centrale, la justice, l'enseignement secondaire et supérieur, ainsi que l'armée. Jamais langue maternelle de la majorité de la population, le français bénéficie toutefois d'une diffusion sans précédent dès le 18^e siècle, entraînant la francisation des classes supérieures dans plusieurs régions d'Europe et particulièrement dans les Pays-Bas du sud. L'élite politique et économique, incarnation de la grande bourgeoisie, était donc d'expression française, y compris en Flandre, lors de la naissance de la Belgique. Très vite est né dans ce contexte un mouvement formé d'associations d'amis de la langue, qui cherchait à stimuler, dans le respect des traditions, l'usage de l'idiome populaire et le développement d'une littérature nationale flamande². La mobilisation du mouvement flamand contre l'élite francophone

1. La reproduction d'une résultante structurelle sur le mode des « causes historiques » a connu sa première illustration dans la théorie des clivages de Lipset et Rokkan (Seymour M. Lipset, Stein Rokkan, « Cleavage Structures, Party Systems and Voter Alignments : An Introduction », dans Seymour M. Lipset, Stein Rokkan (eds), *Party Systems and Voter Alignments. Cross National Perspectives*, New York, The Free Press, 1967, p. 1-64) et dans sa déclinaison belge (André-Paul Frognier, « Application du modèle de Lipset et Rokkan à la Belgique », *Revue internationale de politique comparée*, 14 (2), 2007, p. 281-302). La théorie des clivages, variante de la *path dependence*, formule une « hypothèse du gel » des choix partisans en Europe de l'Ouest. Leur « institutionnalisation » jusqu'aux années 1960 indique que le système des partis reflète la structure des clivages établie dans les années 1920. Dans la mesure où les clivages, et le système partisan qui en est l'émanation, se reproduisent dans le temps en l'absence d'une récurrence des révoltes nationales et industrielles qui en sont l'origine, on est dans un schéma de « causes historiques ». Cet article se distingue de la théorie des clivages en ce qu'il s'inscrit dans une perspective qui s'intéresse aux choix des acteurs et non à des configurations structurellement déterminées. Il se penche également sur le résultat de l'activation et de l'interaction de ces clivages lors d'un seul – et non plusieurs – carrefour historique, à savoir la formation des mouvements ouvriers à la fin du 19^e siècle.

2. Lode Wils, *Histoire des nations belges. Belgique, Flandre, Wallonie : quinze siècles de passé commun*, Ottignies LLN, Qorum, 1996, p. 157.

détenant le pouvoir politique par le biais du suffrage censitaire forme dès lors très tôt l'un des clivages structurants de la vie politique nationale, à savoir selon Lipset et Rokkan, le clivage centre-périphérie. Parallèlement, un autre clivage prend forme : celui opposant laïcs et cléricaux et qui trouvera son expression partisane dans les partis libéral et socialiste d'une part, et catholique de l'autre.

Les revendications linguistiques n'étaient toutefois pas les seules dans le paysage de la mobilisation politique et sociale de la fin du 19^e siècle. Avec l'industrialisation s'est formée une classe ouvrière dont les conditions de travail dans les mines de charbonnage et dans l'industrie métallurgique étaient singulièrement précaires. Les syndicats socialistes tentent à partir des années 1870 de fédérer les différents corps de métiers autour du projet d'amélioration des conditions de vie ouvrières. La structuration catholique des organisations ouvrières se déroule, quant à elle, dans un second temps après la perception du « danger socialiste ».

L'argument central ici est que les choix opérés par les acteurs socialistes et catholiques entre 1885 et 1910 – séquence qui correspond à la formation des mouvements ouvriers – seront déterminants au regard de l'évolution de la structure des relations politiques à l'intérieur de la Belgique. Avant cette période, ces relations sont marquées par l'inexistence d'un contenu linguistique majeur permettant l'identification claire de deux agrégats sociaux opposés. De manière générale, vers la fin du 19^e siècle, une discontinuité se produit dans le cours de ces relations : en rupture avec une société organisée principalement selon les différences de classe ou d'idéologie politique, le marqueur linguistique devient l'élément distinctif de nouveaux acteurs et le point de focalisation de leurs conflits et de leurs revendications. Le fait communautaire s'impose alors comme une donnée politique incontournable suite à une politisation accentuée des identités linguistiques. Il conduit à la prise de conscience d'une appartenance commune et à une transformation du rôle culturel de la communauté de langue en un rôle politique. Cet article soutient l'idée que la trajectoire amorcée par le choix des élites communautaires concernant la restructuration de la sphère politique, rendue nécessaire par la politisation des identités, aboutira lors de la deuxième moitié du 20^e siècle dans l'apparition d'un nouveau système institutionnel, le fédéralisme, couplé à une dynamique de changement continu, l'autonomie croissante. Ces modèles ne seront pas sans impact sur la formulation des préférences des acteurs dans le sens d'une persistance des conflits et d'un certain échec du système consociatif.

Plus spécifiquement, les socialistes, pionniers des initiatives visant à organiser la classe ouvrière, ignorent la possibilité d'alliance qui s'offrait à eux avec le mouvement flamand, lequel axait sa lutte sur l'amélioration du statut du néerlandais. L'ignorance de la question linguistique pénalise l'expansion du socialisme parmi les ouvriers flamands, tandis que l'adoption de ces revendications par les catholiques se traduit par une pénétration politique et sociale plus affirmée en Flandre. L'alternative réelle – ouvrant la voie à d'autres configurations d'alliances – qui se présentait aux socialistes de s'allier au mouvement flamand aurait tempéré la portée flamingante du pilier catholique et celle francophone du pilier socialiste. Or, les choix effectués ont eu à l'inverse pour effet d'adoindre aux forces catholiques et socialistes une spécificité communautaire.

Il résulte de la formation des mouvements ouvriers socialistes et catholiques une structuration décisive de la vie politique belge : deux catégories sociopolitiques durablement majoritaires dans les provinces flamandes et wallonnes voient le jour. L'une socialiste et francophone, l'autre catholique et flamande. Leur mise en place s'accompagne très tôt d'une amorce

du processus de « fermeture sociale » qui fixe les frontières d'inclusion et d'exclusion¹ de sorte que la Belgique est aussitôt placée sur une trajectoire de différenciation communautaire. Celle-ci conduit graduellement le pays vers un modèle d'autonomie croissante dans lequel les conflits communautaires apparaissent comme les phénomènes inévitables d'un processus historique qui suit sa propre logique.

Afin de saisir les effets sur le long terme de cette configuration identitaire relativement contingente, un modèle de *path dependence* sera exposé. L'objectif de ce modèle est de mettre en lumière le rôle du passé dans les conflits communautaires. Un deuxième volet traitera directement de l'application de ce schéma explicatif dans le cas d'étude où il apparaît que le modèle d'autonomie croissante qui caractérise la vie politique belge est le résultat d'un cheminement historique paradoxal. Celui-ci trouve son origine dans l'émergence de deux ensembles sociopolitiques dénommés ici « « catégorie ». Le choix de cette qualification, au lieu de celle de groupe, repose sur une compréhension du phénomène identitaire comme un événement contingent qui, selon Brubaker, « aurait pu ne pas survenir », dévoilant « que les degrés élevés de "groupalité" peuvent échouer à se cristalliser, malgré les efforts de construction du groupe par les entrepreneurs ethnopolitiques, et ce, même dans des situations de conflit [...] intense au niveau de l'élite »². L'émergence des deux catégories en question dans un environnement de contingence permet de rejeter notamment l'approche culturaliste du conflit communautaire en indiquant que leur apparition n'est pas l'aboutissement inévitable d'une donnée culturelle de départ. Elle montre plutôt que la segmentation linguistique, réelle dès la naissance en 1830 de la Belgique, s'est complexifiée par l'interposition de facteurs non culturels qui résident dans la manifestation des idéologies des acteurs politiques, socialistes, flamingants et catholiques au tournant du 20^e siècle. L'enchevêtrement de ces idéologies avec la segmentation linguistique engendre ainsi à cette époque une donnée structurelle de taille qui n'est pas la seule expression d'une différence de culture. Paradoxal donc, car ce cheminement historique né dans une dynamique contingente de création identitaire se poursuit avec un déterminisme caractérisé vers un modèle d'autonomie croissante.

Un modèle de *path dependence*

La notion de *path dependence* permet d'aborder analytiquement les phénomènes d'irréversibilité et de permanence de certains choix politiques. Le « sentier de dépendance » signifie « qu'une fois un pays ou une région s'est engagé(e) dans une voie, les coûts d'un retour en arrière sont très élevés. Il y aura d'autres moments de possibilité de choix, mais l'enracinement de certains arrangements institutionnels obstrue la réversibilité aisée du choix initial »³.

1. Max Weber, *Économie et société. Tome I, Les catégories de la sociologie*, Paris, Pocket, 2003.

2. Rogers Brubaker, *Ethnicity without Groups*, Cambridge, Harvard University Press, 2004, p. 12. En suivant Brubaker, parler d'emblée de groupe laisse penser que l'analyse des conflits ethno-nationaux met en scène des entités bien définies existant depuis toujours. Or, il ne faut pas perdre de vue les « phases de cohésion extraordinaires et les moments ressentis de solidarité collective intense » qui n'impliquent pas « implicitement [de] considérer les degrés élevés de "groupalité" comme constants » (*ibid.*). Le recours aux notions alternatives de « groupalité » et de « catégorie » permet précisément d'appréhender l'identité dans sa dimension contingente. Une catégorie étant la base d'un groupe potentiel en formation qui n'a pas porté à son achèvement les éléments de communication, d'interaction et de solidarité en son sein, c'est en ces termes-là qu'il y a lieu d'analyser la formation des deux catégories sociopolitiques qui ont vu le jour dans chacun des espaces culturels de la Belgique à la fin du 19^e siècle.

3. Levi Margaret, *Consent, Dissent and Patriotism*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, p. 28.

Cette formulation suggère que les choix faits par des acteurs durant certaines périodes dans le passé jouent un rôle décisif, car ils établissent des modifications d'orientation qui rendent de futures alternatives moins probables, déterminant ainsi sur le long terme des trajectoires de développement. Sans être cantonné à l'idée vague d'après laquelle l'histoire est importante pour appréhender les réalités sociopolitiques, le concept de *path dependence* fait référence à une explication spécifique formalisée en sciences politiques dans les domaines des politiques publiques et de la sociologie historique. La technique de recherche préconisée consiste, selon une causalité diachronique, à remonter une série de séquences interconnectées menant à un résultat d'intérêt dont on essaye d'identifier les causes, jusqu'au carrefour historique parfois insoupçonné qui a généré le processus qui l'a fait naître. Certains phénomènes politiques ne peuvent ainsi s'expliquer que par l'apparition antérieure d'un événement parfois fort ancien dont l'effet encore actif témoignerait de la « signification causale des événements ou des processus temporellement distants »¹.

En suivant notamment les modèles d'opérationnalisation forgés par Ruth et David Collier ainsi que James Mahoney, concrètement, une série de conditions initiales définit des options possibles (politique publique particulière, coalition ou type de gouvernement spécifique, etc.) dont une est endossée par des acteurs lors d'épisodes fondateurs, dénommées conjonctures critiques. Une fois sélectionnées dans un contexte marqué par la contingence, ces options donnent lieu à un schéma structurel ou institutionnel qui va se stabiliser et démontrer une grande résistance au temps. La conjoncture critique possède en effet la particularité de rendre durable toute orientation qui y est prise, pour autant que le schéma structurel en question se trouve secondé par une série autonome de mécanismes assurant sa pérennité².

Consécutives aux choix effectués au sein de la conjoncture critique, la naissance d'un tel modèle et sa persistance déclenchent des « séquences réactives », une série de réactions et contre-réactions initiées par des acteurs prenant position par rapport à la configuration institutionnelle persistante. Ces réactions canalisent le développement historique jusqu'à l'issue finale, qui signale la résolution des conflits caractérisant les séquences réactives. Ce point d'aboutissement met à jour une nouvelle configuration structurelle, telle la formation d'un nouveau système partisan, d'un régime politique ou d'un système électoral³.

La conjoncture critique ou la pluralité des possibles

La conjoncture critique constitue le point de départ d'un sentier de dépendance. Elle consiste en une séquence d'ouverture accélérée au changement qui présente d'emblée de multiples cheminements possibles et qui, aussitôt refermée, laisse se développer une seule voie, sélectionnée parmi les options auparavant disponibles mais désormais irréalisables. La particularité de la conjoncture critique est de représenter un moment « d'indétermination structurelle », dans lequel des entrepreneurs politiques réussissent à forger de manière plus

1. Paul Pierson, *Politics in Time. History, Institutions, and Social Analysis*, Princeton, Princeton University Press, 2004, p. 11.

2. Paul Pierson, « Increasing Returns, Path Dependence, and the Study of Politics », *American Political Review*, 94 (2), 2000, p. 251-267.

3. James Mahoney, « Path Dependence in Historical Sociology », *Theory and Society*, 29 (4), 2000, p. 507-548. Concernant les critiques du concept de *path dependence*, voir, notamment, Adrian Kay, « A Critique of the Use of Path Dependency in Policy Studies », *Public Administration*, 83 (3), 2005, p. 553-571, dont p. 562. Pour une proposition de diversification de son présupposé théorique lié au changement, voir Guy Peters, Jon Pierre, Desmond S. King, « The Politics of Path Dependency : Political Conflict in Historical Institutionalism », *The Journal of Politics*, 67 (4), 2005, p. 1275-1300.

prononcée que lors de circonstances normales certains modèles institutionnels¹. En tant qu'élément central du dispositif d'explication du changement au sein de l'institutionnalisme historique, de nombreux théoriciens à travers ce courant ont l'habitude, en y faisant référence, de « distinguer dans le flot des événements historiques des périodes de continuité et des « situations critiques », c'est-à-dire des moments où des changements institutionnels importants se produisent, créant par là des « bifurcations » qui engagent le développement historique sur un nouveau trajet². L'innovation institutionnelle dépend, selon ce courant, de l'apparition d'un contexte de grande fluidité qui permettra une transaction entre acteurs, particulièrement imprégnatrice sur le plan social et politique.

Dans ce contexte de célérité historique, on a essentiellement affaire à des périodes relativement courtes en comparaison avec la durée du processus causal dont la conjoncture critique est censée affecter l'issue. Ces périodes définissent un environnement dans lequel les préférences manifestées deviennent influentes sur le long terme. En générant une configuration qui aura un effet critique en aval, elles contraint de façon significative les développements ultérieurs³. L'éventail d'alternatives auparavant envisageables se rétrécit irrémédiablement après la clôture de la période de changement. La mise en route d'une trajectoire distincte signale l'abandon des parcours alternatifs. À cette période d'ouverture et de changement succède alors une période plus longue de stabilité.

Quelle soit considérée comme l'occasion d'une « adoption d'un arrangement institutionnel particulier parmi deux ou plusieurs alternatives »⁴ ou comme l'expression de « périodes de temps relativement courtes durant lesquelles il y a une probabilité significativement élevée que les choix des agents affectent le résultat recherché »⁵, voire qu'elle soit qualifiée de « point tournant »⁶, la conjoncture critique attribue à l'action des acteurs une force causale à l'égard de processus historiques qui peuvent être temporellement éloignés du choix initialement entériné, mais qui lui sont néanmoins reliés par une série de séquences de causalité.

L'origine du concept remonte aux travaux des sociologues historiques Seymour Martin Lipset et Stein Rokkan, et Barrington Moore. Les premiers ont identifié une série de clivages qui ont façonné dans le long terme le système des partis à travers l'Europe de l'Ouest. Ces clivages étaient issus eux-mêmes de carrefours historiques tels que les révolutions française et industrielle⁷. Le second auteur s'est préoccupé du type et de la nature des alliances dans la période préindustrielle entre bourgeoisie, paysannerie et propriétaires terriens, et de leur impact sur la forme des régimes politiques qui sont apparus au 20^e siècle⁸. Bien que B. Moore ait accordé dans son analyse un intérêt plus grand au rôle des acteurs, la seconde évolution

1. James Mahoney, *The Legacies of Liberalism. Path Dependence and Political Regimes in Central America*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2001, p. 7.

2. Peter A. Hall, Rosemary C. R. Taylor, « La science politique et les trois néo-institutionnalismes », *Revue française de science politique*, 47 (3), juin 1997, p. 469-496, dont p. 476. Pour une évaluation critique de cette notion et des écueils méthodologiques émanant de la technique de recherche qui lui est associée, voir Michel Dobry, « Les voies incertaines de la transitologie : choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de path dependence », *Revue française de science politique*, 50 (4), août 2000, p. 585-614, dont p. 604-606.

3. P. A. Hall, R. C. R. Taylor, « La science politique et les trois néo-institutionnalismes », art. cité, p. 475.

4. J. Mahoney, « Path Dependence in Historical Sociology », art. cité, p. 513.

5. Giovanni Cappocci, Daniel Kelemen, « The Study of Critical Junctures. Theory, Narrative, and Counterfactuals in Historical Institutionalism », *World Politics*, 59 (3), 2007, p. 341-369, dont p. 348.

6. Andrew Abbott, *Time Matters. On Theory and Method*, Chicago, University of Chicago Press, 2001, p. 243.

7. S. M. Lipset, S. Rokkan, « Cleavage Structures... », cité.

8. Barrington Jr. Moore, *Social Origins of Dictatorship and Democracy. Lord and Peasant in the Making of the Modern World*, Boston, Beacon Press, 1966.

de la notion de conjoncture critique lancée par l'ouvrage de Ruth et David Collier – portant sur l'incorporation des mouvements ouvriers en Amérique latine et leur incidence, temporellement distante, sur une multitude de variables institutionnelles – a mis l'accent en priorité sur la capacité relativement autonome des acteurs à forger des modèles institutionnels¹, amenuisant par là l'impact des configurations historiques structurellement définies.

La spécificité de la conjoncture critique se caractérise du reste par la contingence de la séquence historique concernée. Les choix qui y sont opérés sont parfois discrétionnaires ou bien alors enracinés de façon limitée dans les conditions antérieures. Jack A. Goldstone note que le schéma structurel « *n'est déterminé* par aucun ensemble particulier de conditions initiales ». Il se trouve relié « stochastiquement aux conditions initiales, et le résultat particulier obtenu à chaque "relance" du système dépend des choix et résultats des *événements intermédiaires* entre les conditions initiales et le résultat »². En réalité, le changement s'opère par la possibilité de concrétisation accrue du choix des acteurs induite par le relâchement des contraintes structurelles propres à la période de stabilité précédant la conjoncture³. En d'autres termes, le desserrement des contraintes antérieures laisse libre cours à une forme de contingence qui ouvre un champ à l'action.

La contingence rend par nature réfractaire le processus de sélection d'une option aux tentatives de prédiction de son issue. L'adoption d'une voie plutôt qu'une autre est inattendue et contredit la compréhension antérieure du fonctionnement du processus historique étudié⁴. Ainsi, dans les mots de Raymond Aron, « l'ordre intelligible, que l'historien aperçoit au niveau macroscopique, n'était pas à l'avance déterminé, il est celui qui s'est en fait réalisé, non pas nécessairement celui qui était à l'avance possible »⁵.

Conditions antécédentes

Le schéma qui émerge de la conjoncture ne découle cependant pas tel quel des préférences des acteurs, à qui il suffirait d'exprimer leurs orientations au bon moment pour déterminer durablement une trajectoire donnée. Bien qu'elle soit un accélérateur de changement selon une méthode relativement aléatoire, celle-ci demeure néanmoins influencée par des conditions antécédentes. Le processus de sélection d'une des alternatives est, d'après R. et D. Collier, issu de « clivages générateurs », actifs lorsque les conditions initiales cèdent la place à la conjoncture. En définissant les termes, les acteurs et la problématique de la conjoncture, ces clivages précisent le cadre à l'intérieur duquel le processus de sélection s'opérera.

1. Ruth Berins Collier, David Collier, *Shaping the Political Arena. Critical Junctures. The Labor Movement, and Regime Dynamics in Latin America*, Princeton, Princeton University Press, 1992.

2. Jack A. Goldstone, « Initial Conditions, General Laws, Path Dependence, and Explanation in Historical Sociology », *The American Journal of Sociology*, 104 (3), 1998, p. 829-845, dont p. 834.

3. G. Cappocia, D. Kelemen, « The Study of Critical Junctures... », art. cité, p. 343.

4. J. Mahoney, « Path Dependence in Historical Sociology », art. cité, p. 514.

5. Raymond Aron, *Leçons sur l'histoire*, Paris, Éditions de Fallois, 1989, p. 401. La prise en compte de la contingence incite à se pencher sur les différentes alternatives qui s'offraient aux acteurs. L'évaluation d'une conjoncture critique passe par l'appréciation de la portée de la voie sélectionnée par rapport à toutes celles qui ont été abandonnées. La méthode de la contre-factualité (*counterfactual*) est utilisée pour juger précisément du poids causal de certains facteurs dans l'aboutissement d'un processus historique donné (G. Cappocia, D. Kelemen, « The Study of Critical Junctures... », art. cité). Cette technique consiste pour le chercheur à construire un scénario différent en supposant qu'une option alternative à celle réellement adoptée a été retenue et de reconstruire l'histoire en fonction. En montrant que le choix d'une option alternative plausible aurait conduit à un résultat final totalement différent, cette méthode corrobore la centralité de la conjoncture critique par rapport au phénomène expliqué.

« L'activation ou l'exacerbation du clivage crée de nouveaux acteurs ou groupes et la conjoncture critique consiste en leur émergence. [...] le clivage peut être important non pas parce qu'il mène à l'émergence de nouveaux acteurs organisés, mais parce qu'il soulève des questions politiques si acculant qu'il amorce un type de réorganisation large des relations politiques. »¹

La pérennité du schéma structurel

Si, lors de la conjoncture critique, le changement permet l'amorce d'une nouvelle trajectoire institutionnelle, la période qui lui succède maintient et inhibe le changement. Un élément essentiel de la *path dependence* est la permanence des choix adoptés. La direction prise donnera lieu à des phénomènes de « rendements croissants » qui gèlent le changement ou en tout cas réduisent fortement l'éventualité de sa future occurrence. À travers ces types de phénomènes, « la probabilité d'un pas supplémentaire le long du même trajet s'accroît avec chaque mouvement effectué sur ce trajet [...] parce que [...] les coûts de sortie – de basculement vers une alternative précédemment plausible – augmentent »².

En plus des mécanismes de « rendements croissants » issus de calculs rationnels des coûts et bénéfices, d'autres mécanismes opèrent également pour maintenir le schéma structurel engendré par la conjoncture critique. Ces derniers, assurant une reproduction institutionnelle, sont distincts des processus qui ont permis à l'institution de voir le jour. Les institutions marquées par des phénomènes de *path dependence* se reproduisent en l'absence des causes originelles responsables de leur apparition. Cette série indépendante de mécanismes peut être de nature fonctionnelle, dans la mesure où l'institution se reproduit parce qu'elle remplit une fonction dans l'ensemble du système ; elle peut être issue d'un rapport de pouvoir dans lequel une élite suffisamment puissante réussit à prévenir toute modification de ce schéma ; et enfin, elle peut découler de la vision du monde des acteurs qui vont chercher à reproduire l'institution parce qu'elle est perçue comme légitime et conforme à leurs croyances³.

La canalisation du développement historique : les séquences réactives et l'issue finale

La persistance d'une forme institutionnelle enclenche un processus de positionnements des acteurs qui vont chercher, selon leurs préférences, à s'y accommoder ou au contraire à la rejeter. Les premières réactions provoquent des réactions contraires, puis un enchaînement de réactions qui conduit le développement historique jusqu'à son issue finale, héritage de la conjoncture critique. J. Mahoney appelle cet enchaînement causal des « séquences réactives ». Il existe en effet souvent une période de battement entre la conjoncture critique et la « période de continuité [...]. Dans la mesure où la conjoncture critique est un événement polarisant qui produit d'intenses réactions [...] politiques, la cristallisation du legs ne survient nécessairement pas immédiatement, mais peut plutôt consister en une séquence d'étapes intermédiaires qui contiennent ces réactions et contre-réactions »⁴. Le développement historique suscité par un épisode fondateur évolue à travers ces séquences successives jusqu'à l'atteinte du résultat final qui clôt

1. R. B. Collier, D. Collier, *Shaping the Political Arena...*, *op. cit.*, p. 33.

2. P. Pierson, « Increasing Returns... », *art. cité*, p. 252.

3. Il s'agit de mécanismes de renforcement produisant un effet de cycle : l'institution créée de façon relativement contingente – qu'elle soit maintenue par une élite bénéficiant d'un rapport de pouvoir favorable ou ayant développé une perception de légitimité – va, par sa persistance, accentuer l'ampleur de la croyance légitime et élargir le champ du pouvoir de l'élite qui la reproduit, lesquelles consolideront davantage encore l'institution en question. On a affaire là à des séquences qui s'autorenforcent.

4. R. B. Collier, D. Collier, *Shaping the Political Arena...*, *op. cit.*, p. 37.

l'évolution commencée par la conjoncture. Ce résultat, qui résout les conflits par le biais d'un compromis, comporte la création d'une nouvelle configuration institutionnelle ou structurelle telle qu'un système partisan, un régime politique, une organisation syndicale¹, etc.

Explication du développement politique en Belgique

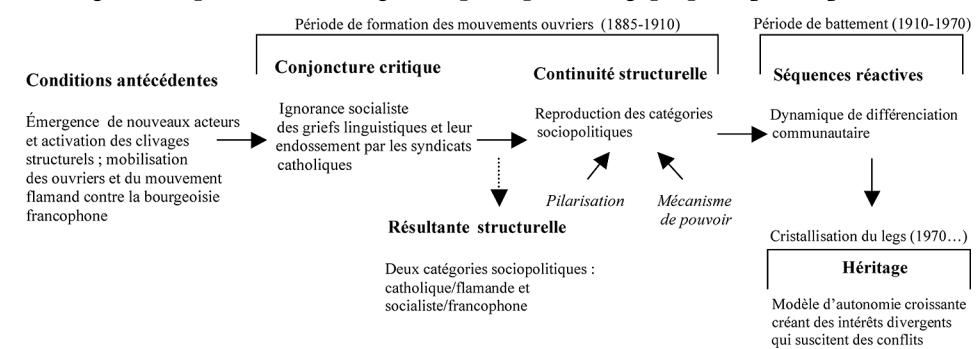
Conditions initiales : l'interaction des clivages

Le conflit à double enjeu qui oppose, d'un côté, la classe ouvrière et les défenseurs de la langue flamande à la grande bourgeoisie francophone dominante, de l'autre, induit, lors de la deuxième moitié du 19^e siècle, une interaction, particulièrement féconde sur le plan du changement politique, entre les principaux clivages structurels qui deviennent des « clivages générateurs ». Ces derniers, répondant à la description des conditions initiales, définissent les termes et les acteurs de la conjoncture à venir entre les années 1885 et 1910 : à partir de l'opposition entre possédants et travailleurs et de la contestation croissante de la périphérie flamande contre le centre francophone², mais également de l'évolution de la confrontation entre clériaux et laïcs, la question qui se pose est celle des alliances sur la scène nationale entre ces différents acteurs émergents, socialistes, flamands et catholiques.

Conjoncture critique : les orientations des catholiques et socialistes

L'apparition conjointe du mouvement flamand et d'une classe ouvrière organisée, et l'intensification du conflit entre catholiques et anticlériaux accélèrent l'avènement, entre 1885 et 1910, de la conjoncture critique. Évoluant en deux temps et dans un contexte contingent, celle-ci, sans qu'elle ne soit prédéterminée par les conditions qui lui sont antérieures, s'identifie avec l'option socialiste d'ignorer les revendications flamandes et celle catholique de les endosser (figure 1).

Figure 1. Explication du changement politique en Belgique par la path dependence



1. J. Mahoney, « Path Dependence in Historical Sociology », art. cité, p. 527. Alors que celles qui sont marquées par les processus de reproduction institutionnelle tendent à l'autorenforcement, les séquences réactives décrivent une trajectoire historique qui ne se déploie pas par reproduction d'un événement antérieur, mais par les multiples rebondissements dus aux positionnements successifs des acteurs par rapport à cet événement.

2. Sur une grande partie du 19^e siècle, le centre est occupé par l'élite francophone et la périphérie est animée par le mouvement flamand. En termes subjectifs, la Flandre s'est sentie bien plus longtemps encore dominée linguistiquement et culturellement par les francophones, alors même que ces derniers se considéraient comme minorisés politiquement et économiquement par une Flandre de plus en plus prédominante. Les notions de centre et périphérie varient donc selon que l'on se place dans la subjectivité des acteurs ou que l'on tente, de manière indépendante de la perception de ces derniers, d'objectiver les rapports caractéristiques d'une situation historique (voir, à ce sujet, Vincent de Coorebyter, « Clivages et partis en Belgique », *Courrier hebdomadaire du Centre de recherche et d'information sociopolitiques*, n° 2000, 2008, p. 49).

Le choix des socialistes : ignorer les revendications linguistiques

Bien que le berceau du mouvement socialiste – à qui Bruxelles mais surtout Gand –, ont donné une organisation, un parti politique et une idéologie fût flamand, ce mouvement s'est développé par la suite de façon moins importante en Flandre qu'en Wallonie. Plusieurs raisons, dont l'absence de tradition industrielle, exceptée dans le secteur textile, et l'extension du progressisme libéral, au détriment de sa variante socialiste, expliquent la faible croissance du socialisme en Flandre. Mais la principale origine de cette évolution manquée provient davantage du travail d'endiguement de l'Église qui a su, en Flandre, réagir à temps pour arrêter le processus de recrutement socialiste des ouvriers, alors qu'en Wallonie, cette stratégie a été mise en œuvre trop tard¹. L'efficacité de ce travail reste toutefois surprenante dans la mesure où l'Église n'était vraisemblablement pas, à la fin du 19^e siècle, la plus apte à répondre aux attentes suscitées par l'industrialisation et les avancées démocratiques, cherchant même à ralentir l'expansion du mouvement ouvrier. Cette réserve transparaît dans la réaction répressive à l'égard du mouvement de lutte contre les inégalités du prêtre Daens, qui révèle que, dans sa compréhension première de la question sociale, les dirigeants de l'Église étaient troublés par les demandes de remise en cause de l'ordre établi et prompts à adopter une position solidement conservatrice.

Comment, à partir de cette situation de départ, le monde catholique a-t-il pu dans les années 1890 réussir à dévier de l'attrait socialiste les groupes sociaux qui, notamment en Flandre, jouissaient d'un pouvoir social et politique ? La véritable question plutôt, vu l'antériorité de leur structuration politique et organisationnelle, est celle de savoir « pourquoi les socialistes ont échoué dans la mobilisation de tous les segments du mouvement ouvrier belge, et pourquoi le catholicisme a émergé comme le principal compétiteur des socialistes »².

En réalité, si l'interruption de la progression de la pensée séculaire en Flandre fut l'œuvre de l'Église, cette donnée ne constitue pas moins une cause qui s'est alimentée de l'échec, des atermoiements ou du peu d'investissement des socialistes en Flandre. La réponse à cette interrogation se trouverait donc en partie dans la stratégie elle-même déployée par le mouvement socialiste pour recruter le plus grand nombre d'ouvriers. S'intéressant d'abord aux zones industrialisées, les *leaders* du mouvement ouvrier ont concentré leurs efforts sur la Wallonie. Les ouvriers recrutés se trouvaient être les mineurs des charbonnages et les métallurgistes, qui étaient nombreux dans le sud du pays. D'où, en partie, l'usage du français parmi les *leaders* nationaux du mouvement ouvrier socialiste afin de cibler ces destinataires francophones. L'emploi du néerlandais était également faible, voire absent, au sein des instances nationales du Parti ouvrier belge (POB), comme en témoignent ses publications exclusivement en français³. Le public ouvrier flamand était donc moins exposé au discours socialiste pour des raisons d'ordre linguistique.

D'autres éléments toutefois soulignent l'effort des socialistes destiné à inclure dans leurs organisations le plus grand nombre d'ouvriers, y compris ceux du nord du pays. Ainsi, l'anticléricalisme affiché des socialistes n'a pas constitué un obstacle insurmontable pour rallier les masses ouvrières. Certaines personnalités, comme Émile Vandervelde, président du POB, préconisent lors de l'adoption de la Charte de Quaregnon en 1894 la reconnaissance

1. Els Witte, « Une Flandre appauvrie », dans Els Witte (dir.), *Histoire de Flandre des origines à nos jours*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1983, p. 215-218.

2. Carl Strikwerda, « The Divided Class : Catholics vs. Socialists in Belgium, 1880-1914 », *Comparative Studies in Society and History*, 30 (2), 1988, p. 333-359, dont p. 352.

3. C. Strikwerda, *ibid.*, p. 335.

de l'enseignement libre et des associations religieuses¹. Cette modération, reflétée par l'abandon du terme socialiste dans l'intitulé du nouveau parti en 1885, était de nature à rassembler tous les ouvriers, et notamment, ceux en Flandre nombreux à avoir une pratique religieuse. La différence avec le monde catholique concernant l'insertion des ouvriers flamands dans une dynamique de mobilisation politique et sociale ne relève pas tant non plus de la diversité des statuts socioéconomiques de ces ouvriers. Aussi bien les syndicats socialistes et, plus tard dans les années 1890, catholiques enrôleront des travailleurs issus des mêmes corps de métiers : tisserands, mécaniciens, et travailleurs du coton².

Cependant, la différence majeure avec l'action des catholiques a été l'ignorance des revendications linguistiques du mouvement flamand. Cette ignorance a eu des conséquences sur le long terme dans la mesure où le socialisme a eu finalement pour terre d'élection en premier lieu la Wallonie, alors que les expressions sociales et politiques du catholicisme se sont enracinées fortement et en priorité en Flandre. Du côté du mouvement flamand, cette situation sera également critique, comme le remarque M. De Vroede.

« Le fait que le mouvement flamand ait manqué son rendez-vous avec le mouvement ouvrier fut pour la suite de son évolution d'une importance capitale. C'est d'abord du côté socialiste que ce mouvement prit forme. Le socialisme n'était pas en principe antiflamand, mais il voyait la question sociale dans un contexte plus large que la seule perspective culturelle et il donnait la priorité à une amélioration de la condition matérielle des travailleurs. Les socialistes [...] ont mal compris les possibilités que recelait la conjugaison des oppositions de langue et de classe, alors même qu'en fait, elles étaient superposables. »³

Il n'existant certes pas d'antinomie entre la lutte des classes socialiste et le combat linguistique du mouvement flamand. Les deux se rejoignaient même dans la mise en cause de certains priviléges des classes dominantes, bourgeoises pour les socialistes, et francophones pour les flamingants. Or, depuis 1830, ceux qui détenaient le pouvoir économique et ceux qui ignoraient la langue du peuple étaient les mêmes. Il s'agissait des deux faces d'un unique acteur, la bourgeoisie francophone de Flandre, Bruxelles et Wallonie, à qui on pouvait reprocher à la fois la précarité des droits des travailleurs et le refus d'améliorer le statut du néerlandais. Les socialistes étaient même sensibles à l'emploi équilibré des langues dans les administrations publiques. Peu de choses les incitaient à se détourner des revendications du mouvement flamand. Celles-ci auraient ajouté à la lutte pour les droits matériels une dimension culturelle, tandis que le mouvement flamand se serait vu conférer l'assise populaire qui lui manquait.

Mais le socialisme a préféré axer son combat principalement sur une modification de la situation sociale des travailleurs d'un point de vue essentiellement matériel. Il a également affiché une attitude antireligieuse et une vision dure de la lutte des classes qui pouvaient rebouter la petite bourgeoisie flamande favorable à une vision plus conciliatrice des rapports avec les couches sociales supérieures. Cela pourrait expliquer une partie de la liaison non effectuée entre socialisme et flamingantisme. Mais rien de cela ne prédéterminait ce rendez-vous manqué. Tout au long du 19^e siècle, les libéraux flamingants significativement présents au sein du mouvement flamand ont été les personnalités les plus en vue pour le

1. V. de Coorebyter, « Clivages et partis en Belgique », art. cité, p. 27.

2. C. Strikwerda, « The Divided Class... », art. cité, p. 350. La seule différence était l'affiliation du lieu, urbaine pour les socialistes, banlieusarde et rurale pour les catholiques.

3. Maurits de Vroede, *Le mouvement flamand en Belgique*, Anvers, Conseil culturel flamand, Institut d'information, 1975, p. 39.

« redressement des droits » linguistiques¹. L'anticléricalisme n'était pas donc une donnée inconnue pour le mouvement flamand, qui s'accommodait sans difficulté de ses membres antireligieux du moment que ceux-ci s'impliquaient dans le combat linguistique.

L'issue de ces dilemmes contredit dans une certaine mesure la prédiction que les socialistes auraient trouvé dans le mouvement flamand un allié naturel pour combattre les priviléges économiques et linguistiques de la bourgeoisie. Ce faisant, elle souligne l'environnement de contingence qui a entouré ce choix. Au rendez-vous manqué entre le mouvement ouvrier socialiste et le mouvement flamand succède le croisement réussi des revendications linguistiques et des aspirations du mouvement ouvrier chrétien.

Le choix des catholiques : l'endossement des griefs linguistiques flamands

Dans la course pour le recrutement du plus grand nombre d'ouvriers qui les opposait aux socialistes, les syndicats catholiques ont pris en compte, quant à eux, les griefs linguistiques flamands. Contrairement aux *leaders* socialistes qui n'ont nullement recouru ni à Gand, ni *a fortiori* à Bruxelles à la problématique de l'égalité des langues, pourtant populaire auprès de certains ouvriers, les catholiques sont parvenus à la récupérer et à l'insérer dans leurs dispositifs de revendications. Même si, « de différentes manières, il est paradoxal que les catholiques aient surenchéri sur les socialistes dans ce domaine. Les hautes sphères de l'Église catholique dans les régions flamandes étaient strictement francophones et l'Église s'identifiait fortement au gouvernement national francophone qui lui avait accordé un soutien financier et la liberté de gérer ses propres affaires »².

Face à la transformation du paysage ouvrier, l'Église réagit fortement en tentant d'entraver la progression socialiste au sein de la classe ouvrière. Mettant fin à l'interdiction de mener une activité politique en 1891 par l'édiction de l'encyclique *Rerum Novarum*, le Vatican incite du même coup les catholiques à former des syndicats dans le but précisément de contrer l'emprise socialiste. C'est dans ce contexte que les premiers syndicats catholiques, conservateurs et paternalistes, se réforment. Vers 1891 à Gand, Arthur Verhaegen, un notable catholique, entreprend de rapprocher certains syndicats neutres, c'est-à-dire non socialistes, des regroupements d'ouvriers catholiques. Ce rapprochement absorbe ces syndicats indépendants dans le giron des activités politiques de la confession majoritaire. Ils deviennent des syndicats catholiques englobés dans l'« Antisocialistische Werkliedenbond » (Ligue ouvrière antisocialiste) qui a vu le jour en décembre 1890. Ils se placent dès lors en opposition frontale aux socialistes, dans la lignée de l'endiguement prôné par l'Église de l'expansion de la pensée anticléricale et contestatrice de l'ordre établi³. Ils poursuivent également la formation de syndicats constitués par les ouvriers que les socialistes avaient ignorés : les travailleurs des banlieues, les femmes, les navetteurs des villages campagnards, les ouvriers non qualifiés et, ce qui nous intéresse plus particulièrement, les travailleurs flamands.

C'est sur la question linguistique non investie par les socialistes que le syndicalisme chrétien marque sa différence. Appuyés en cela par le bas clergé, plus proche du peuple, les catholiques reprennent à leur compte, de façon modérée, mais bien réelle, le combat linguistique. La

1. M. de Vroede, *ibid.*, p. 36.

2. C. Strikwerda, « The Divided Class... », art. cité, p. 355.

3. Paul Gérin, « Catholicisme social et démocratie chrétienne (1884-1904) », dans Emmanuel Gérard, Paul Wynants (dir.), *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, Louvain, Leuven University Press, 1994, p. 58-113, dont p. 90.

dualité de la Fédération nationale du syndicat catholique comprenant deux organisations, l'une flamande et l'autre francophone, permet d'organiser régulièrement dans la section flamande les Semaines sociales flamandes, qui abordaient non seulement les questions sociales, mais également les manquements aux droits linguistiques¹. La structure uniquement nationale du Parti ouvrier belge ne permettait pas, par opposition, l'élosion de débats plus spécifiques à la Flandre. Au parlement, ce sont souvent les députés catholiques qui initient et votent les lois engrangeant les avancées linguistiques, comme pour la loi reconnaissant le néerlandais comme deuxième langue nationale en 1898. C'est par le truchement de la question linguistique également que le Parti catholique devient prédominant. Il s'oppose par exemple au service militaire étalé sur plusieurs années et qui ajoute au dépeuplement catastrophique des campagnes, par les jeunes, la difficulté à évoluer dans un corps militaire où le français était d'usage, langue que la plupart de ces jeunes ignoraient².

Le mariage réussi entre le mouvement ouvrier antisocialiste et le mouvement flamand a drainé dans son sillon beaucoup de flamingants vers la démocratie chrétienne, qui regroupe les organisations ouvrières catholiques de tendance progressiste. Celle-ci, devenant un socle du mouvement flamand et son expression politique, a renforcé définitivement sa composante catholique au détriment de celle libérale, malgré la puissance qui était la sienne durant tout le 19^e siècle³. La prise en compte de manière délibérée de la dimension linguistique et les initiatives accompagnant ce choix ont rendu le syndicalisme chrétien « quantitativement plus étendu en Flandre qu'en Wallonie [...] répond[ant] mieux à l'identité culturelle flamande : ce sera sa force ». Plus adapté au tissu économique, social et culturel du nord du pays, le *leadership* flamand y est net, pendant qu'on assiste simultanément à « une certaine imbrication entre mouvement ouvrier chrétien et mouvement flamand »⁴.

Naissance d'un schéma structurel : la formation de catégories communautaires et idéologiques

La multiplicité des relations nouées entre 1885 et 1910 attire l'attention sur la construction des deux ensembles qui vont s'affronter le long du clivage linguistique. Avec la clôture de la conjoncture critique se dessine une nouvelle donne structurelle. Les choix entérinés et ceux qui sont ignorés font émerger deux catégories sociopolitiques dominantes : l'une catholique et flamande, majoritaire dans l'espace culturel néerlandophone, l'autre socialiste et francophone, majoritaire dans l'espace de culture francophone. Alors que la possibilité d'opérer une jonction avec le mouvement flamand aurait pu tempérer la concentration communautaire de ces catégories, l'abandon de cette possibilité par les socialistes a permis aux catholiques d'intégrer le mouvement flamand dans leurs organisations politiques et sociales. Ces choix ont eu des *conséquences multiples*.

1/ L'apport des voix du mouvement flamand permet aux catholiques de bénéficier pleinement de la supériorité démographique de la Flandre. Ils détiennent sans partage le pouvoir pendant trente ans à partir de 1884.

2/ L'ignorance de la question linguistique par les socialistes a limité l'expansion du socialisme en Flandre. Bien plus, elle a fait basculer la question linguistique dans le giron du clivage laïcs/clériaux. C'est au sein du pôle religieux, catholique, que cette question sera désormais

1. C. Strikwerda, « The Divided Class... », art. cité, p. 357.

2. L. Wils, *Histoire des nations belges...*, op. cit., p. 162.

3. M. de Vroede, *Le mouvement flamand en Belgique*, op. cit., p. 40.

4. P. Gérin, « Catholicisme social et démocratie chrétienne (1884-1904) », cité, p. 113.

traitée dans une opposition de fait avec le pôle laïc. Dès lors, celui-ci appréciera en partie la question linguistique à travers le prisme du clivage philosophique.

3/ Le clivage centre/périmétrie (périmétrie flamande contre centre francophone) a donc été absorbé au final par le clivage laïcs/clériaux. D'après Jan Erk, c'est à cette époque que le « nationalisme flamand a été intériorisé dans le clivage laïc/catholique de la politique belge, alors que la gauche laïque a été de plus en plus associée aux francophones ». En se basant sur la période de formation des mouvements ouvriers étudiée en lien avec l'instauration du suffrage universel en 1893, cet auteur déduit du choix des catholiques de faire alliance avec le mouvement flamand la coloration de droite du sous-nationalisme flamand et celle de gauche du sous-nationalisme wallon¹.

4/ Bien que l'entrecroisement des clivages centre/périmétrie et laïcs/clériaux soit une réalité, la configuration des alliances entérinées par l'épisode de formation des mouvements ouvriers a empêché que cet entrecroisement ne soit plus équilibré, laissant subsister un effet cumulatif tangible (*cross-adding*). Il est indéniable que le camp wallon – que sépare du camp flamand le clivage linguistique – est aussi divisé par le clivage philosophique, lequel distingue également deux ensembles en Flandre. L'entrecroisement des clivages opère par l'alliance entre un acteur majoritaire dans une des deux régions linguistiques avec un autre acteur minoritaire dans l'autre région. C'est la définition de l'entrecroisement des clivages qui a pour conséquence l'atténuation des conflits puisque chaque camp est retenu dans sa mobilisation par le lien qui l'unit à une partie du camp adverse².

Les catégories sociopolitiques qui ont émergé, catholique et flamande d'une part, et francophone et laïque d'autre part, sont toutes deux constituées par une majorité qui s'est dégagée de chacun des pôles des deux clivages : pour la première catégorie, c'est une double majorité qui se trouve issue des clériaux et des acteurs de la périphérie, alors que pour la seconde, c'est une majorité émanant de laïcs et de francophones qui soutiennent ou sont en voie de soutenir le centre. Si bien que les catholiques remportent en Flandre des suffrages qui dépassent souvent les 60 %, pendant que la prépondérance socialiste bénéficie d'une assise électorale comparable en Wallonie. Or, jamais cette suprématie n'a joué dans les deux sens, les catholiques étant, de manière constante, politiquement minoritaires en Wallonie, tandis que les socialistes ont été en permanence dominés en Flandre. Ce constat rend la dynamique de l'entrecroisement des clivages quelque peu déséquilibrée et sa portée pacificatrice limitée.

Réel, l'entrecroisement des clivages laisse néanmoins persister une autre réalité, imputable à la manière dont se sont formés les ensembles sociopolitiques et dont les attributs additionnés sont de nature à dynamiser le conflit linguistique. La superposition des deux clivages communautaire et philosophique draine en effet vers le conflit communautaire l'intensité du premier clivage et vers le conflit philosophique l'intensité du second. Ce surplus de conflictualité apparaît aussi lorsque l'appartenance d'un acteur à une classe sociale coïncide avec

1. Jan Erk, « Sub-State Nationalism and the Left-Right Divide : Critical Junctures in the Formation of Nationalist Labour Movements in Belgium », *Nations and Nationalism*, 11 (4), 2005, p. 551-570, dont p. 554. L'analyse ici se rapproche de cette démarche, mais tente d'aller plus loin en montrant les conséquences structurelles sur un ensemble de variables du choix des catholiques, expliqué par l'abandon précoce par les socialistes de certaines options déterminantes. La perspective adoptée dans cet article dépasse la déduction de l'orientation politique des sous-nationalismes belges en retracant, d'un point de vue méthodologique, les enchaînements de causalité qui lient cette conjoncture critique à l'apparition d'un modèle d'autonomie croissante impactant les conflits actuels.

2. Seymour M. Lipset, *Political Man. The Social Bases of Politics*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1960, p. 88-89.

son origine communautaire. On passe dans ce cas à un alignement entre la classe, le choix philosophique et la langue, visible lorsque les provinces flamandes subissaient jusqu'aux années 1930 une ascendance culturelle francophone mais aussi économique.

Ce cumul, parfois ignoré par les analystes qui se concentrent principalement sur le phénomène de l'entrecroisement des clivages, ne joue cependant pleinement qu'à travers les perceptions engrainées des acteurs, lesquelles sont enclines à reléguer, dans un contexte conflictuel, la réalité au second plan. Lode Wils évoque à cet égard « l'effet polarisant des représentations mutuelles [qui] est sans doute plus important que les différentes réalités politiques : celle d'une Flandre cléricale et fasciste et celle d'une Wallonie marxiste. Mais il est par ailleurs difficile de soutenir que ces représentations n'ont aucun lien avec la réalité »¹.

Persistance structurelle : les mécanismes de reproduction

Les catégories communautaires ne s'étiolent pas dans les premières décennies du 20^e siècle. Bien au contraire, elles se renforcent considérablement en définissant de manière durable la réponse que les acteurs politiques formulent à l'égard du contentieux communautaire. La pérennité du schéma structurel est assurée par le système de « pilarisation » qui caractérise la vie politique belge. Chacune de ces catégories se trouve en effet consolidée et différenciée de l'intérieur même du pilier catholique ou socialiste. Lieu d'agrégation des intérêts du pilier dont ils sont issus, les partis politiques sont eux-mêmes consolidés par l'instauration en 1899 de la représentation proportionnelle, qui préserve le multipartisme, en renforçant leur rôle comme représentants privilégiés d'un segment de la population. La mise en place du suffrage universel en 1893, même tempéré par le vote plural des classes aisées, avait déjà permis, grâce au poids électoral des populations exposées au discours pro-flamboyant, que la question flamande acquière une acuité nouvelle².

La longévité des catégories communautaires est toutefois surtout tributaire d'un mécanisme de pouvoir, conséquence directe de la configuration de rapports qui se dessine.

Le mécanisme de pouvoir

Les explications de la persistance institutionnelle fondées sur les rapports de pouvoir postulent que le schéma structurel nouvellement créé distribue les coûts et les bénéfices de façon inéquitable. Le phénomène de maintien d'une continuité institutionnelle est donc éminemment conflictuel, car il repose sur les intérêts divergents des acteurs qui ne profitent pas identiquement de la nouvelle donne. Certains acteurs sortent confortés par la mise à jour de cette dernière aux dépens d'autres acteurs. Le groupe qui se trouve ainsi avantagé pouvait être auparavant moins puissant, voire dominé. Mais il va utiliser son gain supplémentaire de pouvoir pour consolider l'institution et déséquilibrer un peu plus le rapport de pouvoir avec le groupe désavantagé. Ainsi, l'apparition d'un nouveau schéma structurel « altère la structure du pouvoir au sein d'une société en renforçant les acteurs précédemment subordonnés aux dépens de ceux qui étaient précédemment dominants »³.

L'avènement d'une série de nouvelles alliances, qui a permis la formation d'une catégorie sociopolitique majoritaire dans chacune des deux régions, a entraîné une véritable altération de la structure de pouvoir dans le sens exposé plus haut. Les flamingants autrefois

1. L. Wils, *Histoire des nations belges...*, op. cit., p. 332.

2. P. Gérin, « Catholicisme social et démocratie chrétienne (1884-1904) », cité, p. 84.

3. J. Mahoney, « Path Dependence in Historical Sociology », art. cité, p. 521-522.

marginalisés ont pu engranger des avancées grâce à leur récent rapprochement avec les catholiques et ces derniers auparavant en alternance avec les libéraux ont accentué leur emprise sur le pouvoir. Le processus d'adoption des législations linguistiques se consolide et élargit les matières dans lesquelles il intervient à partir de la dernière décennie du 19^e siècle¹. Cette période correspond dans son entiereté à l'accession et au maintien au pouvoir du Parti catholique en 1884, qui gouvernera le pays sans partage pendant trente ans.

La force dominante – la bourgeoisie francophone – perd de sa puissance. En plus de la marginalisation, par l'instauration du suffrage universel en 1893, du parti libéral qui rassemble bon nombre de personnalités de l'élite politique traditionnelle, la plupart des représentants de cette bourgeoisie francophone sont écartés des sphères dirigeantes du Parti catholique après la première guerre mondiale et la mise en place en 1919 du suffrage universel uninominal. De manière générale, l'aile flamande de ce parti est renforcée grâce à l'apport des voix des partisans du mouvement flamand. Ainsi, aux élections de 1921, 46 des 80 sièges remportés par les catholiques sont redévolables à la section flamande². L'universalisation du suffrage électoral amplifie les effets du schéma structurel. Elle dope la question flamande et la popularité des acteurs qui la soutiennent, alors que ceux qui la contrent sont pénalisés.

Parallèlement, les forces émergentes – à savoir les socialistes – ont dû attendre des décennies avant d'accéder au pouvoir. Aux élections de 1912, les libéraux et socialistes se rapprochent dans l'espoir de mettre fin à la domination catholique. Mais le cartel des gauches, majoritaire en Wallonie, est défait au niveau belge par un écart de 75 456 voix seulement, suffisant cependant pour conférer aux catholiques à nouveau une majorité absolue³.

Réactions et contre-réactions : canalisation du cheminement historique vers l'issue finale

La persistance, voire le renforcement des catégories communautaires enclenche une série de réactions et contre-réactions que l'on peut caractériser comme une dynamique de *differentiation communautaire*. C'est l'acteur lésé qui sera le premier à enclencher cet enchaînement causal de positionnements interconnectés en s'opposant à certaines conséquences du schéma structurel, notamment les rapports de pouvoir défavorables qui en découlent et qui affectent tour à tour chaque communauté. Une fois installée, cette dynamique de différenciation communautaire influence progressivement le développement historique de manière à accroître la discrimination entre les deux entités nouvellement créées. L'organisation des alliances et leur nature construisent une logique dans le système politique qui va le soustraire aux processus, observés ailleurs, d'édification d'un État nation belge. Une pression va être dorénavant exercée sur les structures étatiques unitaires dans un sens qui mène à la multiplication des institutions et des lignes de frontière censées correspondre le plus possible à ces catégories sociopolitiques mobilisées.

La structuration du mouvement ouvrier catholique a eu pour effet d'assurer une large diffusion et visibilité aux demandes du mouvement flamand le transformant à la veille de la première guerre mondiale en un mouvement de masse. En réaction, un régionalisme wallon

1. En 1898, le néerlandais est reconnu comme langue officielle ; en 1906, il est introduit à la cour d'assise du Brabant et en 1909 dans les conseils de prud'hommes ; en 1914, une loi est votée concernant l'enseignement primaire, qui fixe définitivement la langue véhiculaire comme langue maternelle.

2. Jan Craeybeckx, « L'ère des mutations accélérées », dans E. Witte (dir.), *Histoire de Flandre des origines à nos jours*, op. cit., p. 250-259.

3. Michel Dumoulin, Emmanuel Gérard, Mark Van den Wijngaert, Vincent Dujardin, *Nouvelle histoire de Belgique. Vol. 2: 1905-1950*, Bruxelles, Complex, 2006, p. 72.

naissant rejette le bilinguisme préconisé un temps par le mouvement flamand, contribuant à l'affirmation de l'unilinguisme de chacune des deux grandes régions. Par voie de conséquence, le conflit linguistique va muter d'un conflit social entre les élites francophones de Flandre et les acteurs du mouvement flamand, en un conflit territorial opposant le Nord au Sud. Ce glissement, sans lequel le conflit aurait pu rester cantonné à une lutte de classes, est dû à la perception grandissante en Wallonie d'une Flandre catholique, revendicatrice sur le plan culturel et en retard au niveau économique. La perception inverse d'une Wallonie socialiste, anticléricale et de connivence sur les questions linguistiques avec le centre francophone prend également forme en Flandre. Ce sont là tous des éléments – dont le lien entre eux et leur attribution conjointe à un même acteur n'étaient pas évidents sans la formation relativement aléatoire de deux catégories sociopolitiques issues des choix des mouvements ouvriers qui ont tantôt mêlé tantôt ignoré en leur sein les revendications socio-économiques, idéologiques et culturelles.

Le déplacement de l'axe du conflit : de la lutte de classes à la territorialisation du conflit

De manière défensive s'organise vers 1870 en Flandre et à Bruxelles une prise de position francophone concernant les premières lois qui introduisent le néerlandais dans l'administration. Il s'agit des débuts du mouvement wallon lancé à l'instigation des fonctionnaires francophones qui ont émigré de la Wallonie en Flandre. À Bruxelles en 1888 est fondée la Société de propagande wallonne qui poursuit l'objectif de maintenir la prédominance de la culture française comme ciment de l'unité nationale et de défendre les postes menacés des fonctionnaires wallons. Les premières manifestations publiques du mouvement wallon prônent une Belgique unilingue unie autour de la culture francophone¹. L'opposition gagne par la suite en Wallonie les milieux libéraux et socialistes à la faveur de la mainmise catholique à partir de 1884 sur le gouvernement².

C'est le constat d'après lequel « flamingantisme et catholicité étaient, après tout, indissociablement liés dans la réalité du pouvoir politique et dans l'imagination collective »³ qui modifie l'adhésion du POB à l'égalité linguistique. En 1898, ses députés avaient voté massivement la loi Coremans-Devriendt reconnaissant l'égalité des langues. C'est le maintien des catholiques au pouvoir et le lien étroit entre les flamingants et ces derniers qui convainquent le POB, dont les députés sont issus en majorité des circonscriptions wallonnes, de ne plus mentionner en 1909 dans son programme l'égalité des langues. Les élections législatives et provinciales de juin 1912 qui consacrent la défaite du cartel POB-libéraux provoquent une réaction d'exaspération face à la minorisation répétée de la Wallonie. Des grèves éclatent dans le Hainaut. À Liège, des incidents dégénèrent et quatre manifestants sont tués. En août 1912, le député socialiste de Charleroi Jules Destrée publie sa lettre au Roi qui exprime en ces termes ce qui est décrit ici comme une dynamique de différenciation communautaire : « Il y a en Belgique des Wallons et des Flamands, il n'y a pas de Belges »⁴.

1. Marie-Thérèse Bitsch, *Histoire de la Belgique. De l'Antiquité à nos jours*, Bruxelles, Complexe, 2004, p. 123.

2. L'emprise sur le pouvoir de la part des catholiques flamands est très nette. Elle excède souvent leur poids démographique. La répartition des postes ministériels est la suivante : les Wallons détiennent 26 % des postes de 1884 à 1894, 16 % de 1894 à 1896, 13 % de 1896 à 1899, 24 % de 1899 à 1907, 22 % en 1907, 21 % de 1908 à 1911, et de 1911 à 1914, pas plus de 38 % (Yves Quairiaux, *L'image du flamand en Wallonie. Essai d'analyse sociale et politique (1830-1914)*, Bruxelles, Labor, 2006, p. 30).

3. Sophie de Schaepdrijver, *La Belgique et la première guerre mondiale*, Bruxelles, Peter Lang, 2006, p. 30.

4. Jules Destrée, *La lettre au Roi*, Gembloux, Éditions de la Wallonie libre, 1968, p. 16.

La loi linguistique de 1932 est un réceptacle de ces réactions. Elle s'inspire du principe d'homogénéité des régions et de la volonté des Wallons de consacrer le principe de territorialité des langues de crainte d'un bilinguisme généralisé. La réaction du mouvement wallon a donc plusieurs effets.

1/ *L'axe du conflit se déplace.* Le combat premier du mouvement flamand était orienté contre l'élite francophone flamande, les « fransquillons ». Il s'agissait d'une lutte de classes à l'intérieur de la Flandre. Les socialistes sont dans un premier temps même favorables aux avancées linguistiques. Mais la réalisation de l'alliance entre catholiques et mouvement flamand lors de la conjoncture critique et sa mainmise sur le pouvoir modifie cette situation. Elle entraîne une réaction wallonne et socialiste provoquant une association avec le centre francophone contre l'extension du néerlandais. Le rejet wallon suscité par le schéma structurel et ses conséquences évolue de l'unilinguisme intégral à une défense du bilinguisme en Flandre et enfin à la consécration de l'unilinguisme des deux régions.

2/ *Le conflit du même coup se territorialise.* La frontière linguistique est actée en 1932, alors que l'arrondissement de Bruxelles devient bilingue. Désormais, pour les nationalistes flamands et wallons, il s'agit de défendre l'intégrité culturelle et linguistique de chacune des régions. « Ce choix de l'unilinguisme territorial a mis le pays en route vers un conflit territorial plutôt que groupal »¹, annonçant d'emblée les contours des futures réformes, en vue d'un État fédéral.

En route vers le fédéralisme et un modèle d'autonomie croissante

Les réactions wallonnes ont été de nature à radicaliser le mouvement flamand sur un plan identitaire, où l'on voit que « son caractère catholique en [sort] renforcé »² ; sur le plan des revendications également, car du fait du frein à l'adoption de mesures améliorant le statut du néerlandais (dont le programme minimalistre formulé lors de la première guerre mondiale par des modérés de la cause flamande), les nationalistes flamands demandent dès les années trente l'autonomie culturelle. L'idée fédérale fait son chemin également au sein du Parti catholique. Du côté wallon, afin de contrer le déclin industriel et échapper à la domination de la Flandre, la solution autonomiste s'impose progressivement : les réformes de structure sont appréhendées des deux côtés du clivage linguistique comme une solution³ au conflit marquant l'enchaînement des réactions amorcées par la conjoncture critique.

Dans l'après-guerre, deux épisodes majeurs s'inscrivent dans cet enchaînement de prises de position et conduisent jusqu'à sa résolution le processus marqué par les séquences réactives. Il s'agit de la Question royale et de la grève de l'hiver 1960-1961.

Question royale

La Question royale fait référence à la crise politique provoquée par la problématique lancinante dans l'après-guerre du retour du roi Léopold III en Belgique suite à la fin de sa captivité en Allemagne. Le référendum sur le retour du roi organisé en mars 1950 fait émerger une double majorité, mais aux résultats opposés : la Flandre se prononce à 72,2 % en faveur du retour du roi, alors que la Wallonie à 58 % et Bruxelles à 52 % rejettent son accession de

1. L. Hooghe, « Belgium : Hollowing the Center », cité, p. 58.

2. L. Wils, *Histoire des nations belges...* op. cit., p. 214.

3. Denise Van Dam, « Histoire du mouvement Wallon », dans Marco Martiniello, Marc Swyngedouw (dir.), *Où va la Belgique ? Les soubresauts d'une petite démocratie européenne*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 73-84.

nouveau au trône. Mais l'issue globale du référendum est favorable au niveau belge à une levée de l'impossibilité de régner et au retour du souverain. Aussitôt éclatent en Wallonie des émeutes émaillées d'incidents qui entraînent plusieurs morts. Le roi, de retour au pays, renonce finalement au trône et abdique en faveur de son fils.

Si la Question royale s'est déroulée dans un entrecroisement de clivages, son dénouement – qui a entraîné une rébellion en Wallonie et un traumatisme en Flandre – tient à l'effet cumulatif de la superposition de deux clivages : philosophique et communautaire. Lors de la crise, en effet, « peu à peu, les traditionnels clivages de la politique belge et ceux que révélait la question royale se mirent à coïncider, de sorte que le conflit commençait à ressembler à une confrontation entre une Flandre catholique et conservatrice et une Wallonie laïque et de gauche »¹.

Décrise parfois comme un cas typique d'entrecroisement de clivages², la Question royale se conclut en réalité sur un effet cumulatif qui rend inopérante la portée réductrice des tensions de cet entrecroisement pourtant réel. Avant le référendum, les catholiques sont en faveur du retour du roi et les socialistes s'y opposent. On se trouve face à un clivage catholique/laïc qui divise les deux camps communautaires (entrecroisement des clivages). Le conflit est encore contenu, au niveau de l'élite, par les partis de gauche et de droite (régulation du conflit). Après le référendum et la netteté des résultats, l'effet cumulatif des deux clivages, activé tant sur un plan de domination politique par une majorité simultanément communautaire et philosophique que sur le plan des représentations collectives, joue pleinement (intensification du conflit). On passe alors à un clivage Flamands/Wallons sur lequel se décalque le clivage philosophique.

L'issue de cet épisode historique pose d'emblée la question d'une plus grande autonomie des régions. En effet, « la question royale semble se terminer par une victoire de la gauche wallonne qui parvient à empêcher le retour de Léopold III souhaité par les Flamands. Chez ces derniers, l'effacement du roi, ressenti comme une humiliation, relance les revendications en faveur des réformes de structure »³.

La grève générale de l'hiver 1960-1961

Cette grève générale fait suite à la décision du gouvernement Eyskens de mettre en œuvre, dans le contexte de la décolonisation, un important programme d'austérité figurant dans un texte législatif appelé Loi unique. C'est principalement en Wallonie que la grève, particulièrement dure, est menée par la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB) sous la férule du syndicaliste André Renard. Si le dénouement de ce mouvement social est un échec relatif, ses conséquences sur les relations communautaires sont notables.

À l'issue de ce combat social, les politiques flamands sortent « effrayés par la perspective d'une Wallonie « collectiviste » »⁴. L'impression laissée par l'isolement de la mobilisation wallonne a été accentuée par le message lancé par le cardinal Van Roey aux ouvriers de la Confédération des syndicats chrétiens/Algemeen Christelijk Vakverbond, les dissuadant de se joindre à la grève. Les dirigeants des syndicalistes chrétiens sont aussi étroitement liés à certains ministres sociaux-chrétiens. Or, ces derniers sont en passe d'atteindre l'objectif de

1. Marc Reynebeau, *Histoire belge. 1830-2005*, Bruxelles, Racine, 2005, p. 225.

2. Nathalie Schiffino, *Crises politiques et démocratie en Belgique*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 32.

3. M.-T. Bitsch, *Histoire de la Belgique. De l'Antiquité à nos jours*, op. cit., p. 199.

4. J. Craeybeckx, « L'ère des mutations accélérées », cité, p. 291.

suppression du volet linguistique du recensement, d'où la volonté du monde catholique, qui soutenait fortement cette revendication flamande, de ne pas déstabiliser le gouvernement en adhérant à la grève¹.

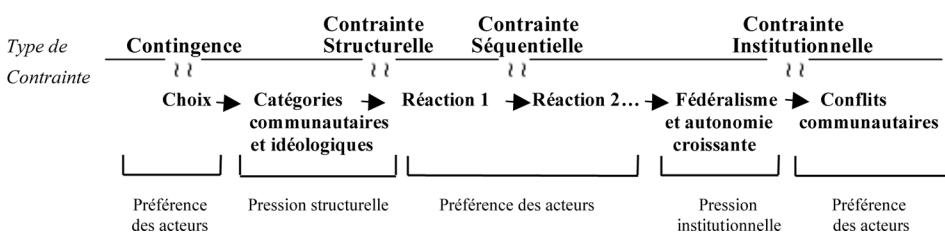
Alors même que les ouvriers catholiques semblent convaincus de l'action menée par leurs collègues socialistes, la nature du lien entre les syndicats chrétiens et le monde politique flamand joue un rôle qui entravera la mobilisation sociale des catholiques pour des causes auxquelles pourtant ils adhèrent, laissant la partie wallonne de la FGTB seule face au gouvernement. C'est dans ce contexte qu'André Renard juge que « la Loi unique est encore une loi imposée par une partie du pays à l'autre partie du pays »².

Dans la foulée du mouvement social de l'hiver 1960-1961, André Renard crée le Mouvement populaire wallon visant ainsi à « délivrer la Wallonie du joug du conservatisme clérical flamand. Il lui semblait qu'il ne serait pas possible de réaliser des réformes de structure économiques et politiques salutaires pour la Wallonie dans un État dominé par une majorité flamande qualifiée par elle de conservatrice. Les tendances fédéralistes allaient par la suite se manifester de plus en plus vigoureusement en Wallonie »³. Sous l'effet de contraintes imposées par la nature des alliances entre mouvement ouvrier chrétien et mouvement flamand s'amorce une prise de conscience wallonne allant dans le sens d'une réforme de structure.

Héritage de la conjoncture critique : le fédéralisme et le modèle d'autonomie croissante

Le conflit marquant les séquences réactives trouve son issue dans l'adoption du fédéralisme. Dans ces séquences, les acteurs ont cherché à échapper, sur le mode d'une différenciation communautaire, aux contraintes structurelles apparues avec l'instauration des catégories sociopolitiques. Ces contraintes sont visibles par l'expérimentation de chaque catégorie d'une tentative de domination exercée par l'autre. Aussi bien les acteurs flamands que wallons se trouvent alors incités à s'impliquer dans des processus parallèles de désengagement des structures unitaires. C'est la réponse qu'ils formulent à la fois face à la permanence de ces catégories et aux positionnements préalables des acteurs adverses. Le schéma structurel qui naît de la conjoncture critique modifie l'action des acteurs dans un sens autonomiste et conflictuel (figure 2).

Figure 2. Façonnement réciproque entre choix des acteurs et schémas structurels/institutionnels



1. Pascal Delwit, *La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2009, p. 128.

2. Jean Neuville, Jacques Yerna, *Le choc de l'hiver 60-61. Les grèves contre la loi unique*, Bruxelles, Pol-His, 1990, p. 52.

3. M. de Vroede, *Le mouvement flamand en Belgique*, op. cit., p. 84.

En moins d'une décennie, entre 1972 et 1978, le système des partis construit sur une base nationale se scinde en deux. Désormais, les familles libérales, socialistes et catholiques sont représentées chacune par deux partis situés de part et d'autre de la frontière linguistique. La solution au conflit se manifeste aussi par l'introduction des premiers éléments de fédéralisme en 1970. Les communautés culturelles flamandes et françaises sont instituées ainsi que les trois régions, flamande, wallonne et plus tard bruxelloise. Les organes régionaux ne verront effectivement le jour qu'en 1980 et 1989, accompagnés d'un net accroissement de leur autonomie. Celle-ci n'a jamais cessé de s'étoffer depuis au détriment du pouvoir central.

Le modèle d'autonomie croissante

L'achèvement graduel du processus de fédéralisation amorcé en 1970 instaure en Belgique un système d'autonomie progressive toujours en vigueur. De multiples facteurs jouent un rôle dans la dynamique, synonyme de changement continu, qui sous-tend l'autonomie croissante. La formation de l'élite politique notamment et son élection au niveau régional font que la légitimation du processus décisionnel s'opère au sein de l'opinion publique de chaque communauté. « L'intérêt général belge » n'ayant pas de représentants avec l'absence de circonscription fédérale, les tendances centrifuges se trouvent inscrites dans la logique du système électoral. À certains égards, il y a lieu de penser que les réformes institutionnelles vont continuer en l'absence de mobilisation communautaire, le succès de la régionalisation ayant institutionnalisé la dynamique de transfert des compétences vers les entités fédérées¹.

Issus de la manière dont les acteurs ont réagi face à la conjoncture critique en optant pour une différenciation communautaire, ces différents éléments, qui mettent régulièrement en cause les prérogatives de l'État fédéral, constituent des sources récurrentes de blocage dans la formation des gouvernements ou dans la résolution de certains dossiers actuels. Il a ainsi fallu plus d'un an et demi de tractations suite aux élections de juin 2010 pour que le gouvernement fédéral soit enfin constitué. Le litige qui a agité la vie politique belge pendant des décennies portait principalement sur la suppression en territoire flamand d'un arrondissement électoral et judiciaire, Bruxelles-Halle-Vilvorde, comprenant une majorité de francophones. Élus sur une base communautaire à l'instar des partis francophones, les partis flamands prônent le respect du principe de territorialité et obtiennent au final gain de cause face aux premiers, qui acceptent le compromis pour préserver les compétences de transfert de richesse de l'État fédéral. D'autres points contentieux, comme les réformes économiques ont vu s'opposer une Flandre majoritairement de droite à une Wallonie majoritairement de gauche. L'on voit bien à l'arrière-fond de ces sujets les causes des conflits actuels, toujours liés à la trajectoire de développement politique belge qui a poursuivi un objectif de différenciation territoriale sur fond de constructions idéologiques divergentes.

En somme, ce modèle d'autonomie évolutif suit son cours. Lancée par la résolution des conflits de la période de l'après-conjoncture critique, située entre le début du 20^e siècle et les années 1960, cette orientation subit à maints égards à son tour des processus d'autorenforcement qui induisent, à chaque pas effectué, des avancées supplémentaires sur le même trajet. Suscitant des situations propices à la manifestation d'une incompatibilité d'intérêts, l'autonomie croissante alimente les conflits communautaires actuels – qui apparaissent sur le plan analytique comme des épiphénomènes de ce modèle.

1. À ce sujet, voir Britt Cartrite, « Contemporary Ethnopolitical Identity and the Future of the Belgian State », *Nationalism and Ethnic Politics*, 8 (3), 2002, p. 43-71.



La démarche poursuivie à travers cette analyse proposait d'appliquer le concept de *path dependence* à fin d'évaluer le rôle du passé dans les relations communautaires belges. En reconSIDérant le cas belge à la lumière de l'historicité du conflit communautaire entre Flamands et francophones, notre analyse a montré l'utilité de cette approche comme angle analytique pertinent pour appréhender l'émergence des groupements communautaires et les trajectoires institutionnelles qui en découlent. De manière plus spécifique, l'identification d'une conjoncture critique, capitale pour le cours de l'évolution des relations communautaires, permet de saisir que le conflit entre francophones et Flamands n'était pas inéluctable au regard du développement historique.

Ce constat se distingue profondément de la lecture du conflit communautaire la plus constante, qui irrigue non seulement le sens commun mais aussi de nombreux discours politiques¹. Celle-ci suggère que l'opposition entre Flamands et francophones sur la redéfinition incessante du périmètre de la structure étatique commune qu'est l'État fédéral est issue de la cohabitation de deux cultures distinctes au sein d'un même espace politique. Les disparités culturelles, impliquant des divisions profondes, représenteraient le principal facteur explicatif des crises que connaît la Belgique. L'accent mis sur ces tensions fait écho à la vision selon laquelle les sociétés plurielles sont d'abord « définies par le dissensus et caractérisées par la prégnance du conflit »², dont l'émergence inévitable découle de la diversité de « valeurs, [...] source profonde d'instabilité »³. Aux tonalités essentialistes, cette perspective tient la différenciation culturelle originelle d'une collectivité politique comme responsable de l'apparition d'une incompatibilité d'objectifs entre ses composantes, jetant les bases d'un conflit qui se déroulerait, dans le contexte belge, « entre entités objectives naturelles » trahisées par une opposition de fond irréductible⁴.

Cependant, les études quantitativistes qui ont examiné le lien de corrélation entre l'hétérogénéité sociale et le conflit soulignent pour certaines l'inexistence d'une relation entre les deux phénomènes⁵. Elles mettent toutefois en évidence le rôle des facteurs externes qui semblent augmenter la probabilité des conflits davantage dans les sociétés traversées par des clivages communautaires que dans les configurations sociétales moins fragmentées⁶. L'analyse développée ici va dans le même sens. Elle indique que la diversité linguistique initiale ne devient un enjeu politique décisif que lorsque les marqueurs culturels sont politisés par des facteurs non inhérents au pluralisme. La mutation de la perception de ces marqueurs peut

1. Telle par exemple l'attitude du *leader* indépendantiste flamand Bart de Wever, président du parti le plus important du Royaume suite aux élections de 2010, qui souligne régulièrement la différence de culture comme élément de compréhension de la distanciation croissante et des tensions entre le nord et le sud du pays. Cette vision est véhiculée dans ce type de propos : « Je constate que, dans la culture latine, l'électeur ne réagit pas négativement quand l'autorité s'attribue des prébendes alors qu'en Flandre, on est pourfendu pour moins que cela. Regardez les résultats électoraux en Hainaut : rien n'a changé » (« De Wever oppose la Flandre à une "culture latine" des prébendes », *La Libre*, 22 décembre 2010).

2. Michael G. Smith, *The Plural Society in the British West Indies*, Los Angeles, University of California Press, 1965, p. XIII.

3. M. G. Smith, *ibid.*, p. 90-91.

4. Marco Martiniello, « Culturalisation des différences, différenciation des cultures dans la politique belge », *Les Cahiers du CERI*, 20, 1998, p. 3-41, dont p. 19.

5. Paul Collier, Anke Hoeffler, « On Economic Causes of Civil War », *Oxford Economic Papers*, 50, 1998, p. 563-573.

6. Randall J. Blimes, « The Indirect Effect of Ethnic Heterogeneity on the Likelihood of Civil War Onset », *Journal of Conflict Resolution*, 50 (4), août 2006, p. 536-547.

être due à l'intervention de facteurs historiques exogènes, telle l'idéologie, voire la contingence des événements, qui complexifie la portée culturelle de la diversité. En d'autres termes, la seule présence d'un pluralisme culturel n'a en soi aucun effet contentieux. Les deux référents identitaires et politico-géographiques que sont la Flandre et la Wallonie ne préexistaient pas du reste à l'entité politique qui a présidé à leur émergence : ils sont le fruit d'une interaction spécifique qui n'a vu le jour qu'après la création de la Belgique. Dans cette lignée, cet article met en évidence le fait que les groupements linguistiques ne se sont cristallisés à la fin du 19^e siècle que par un processus marqué par des choix relativement contingents concernant la manière d'intégrer dans la sphère politique les différents acteurs émergeant de l'époque. Les frontières des groupes linguistiques, leurs systèmes symboliques, leurs répertoires d'action collective n'étaient pas ainsi fixés d'emblée par l'existence de deux aires culturales, d'imprégnation latine ou germanique, au sein de la Belgique.

La perspective adoptée restaure donc le rôle influent des orientations collectives par rapport à la vision qui appréhende le conflit comme une conséquence ou comme le prolongement de la différence linguistique. Elle rétablit également la contingence des formulations identitaires face aux visions primordialistes accréditant l'idée du caractère naturel des groupements communautaires et l'importance du choix collectif des acteurs dans le cours de l'histoire face aux cheminements qui seraient historiquement prédéterminés par les différences culturelles¹. À tel point que, dans les termes de l'historien flamand L. Wils, il y a lieu de constater que « l'opposition ethnique entre Wallons et Flamands est née de l'opposition idéologique »². Après avoir démêlé dans l'écheveau des relations nouées autour de la question ouvrière la contingence des choix effectués, il apparaît que la donne qui s'en dégage est aussitôt soumise à des mécanismes de renforcement qui rétablissent à nouveau un déterminisme visible dans l'assignation à la trajectoire historique d'un objectif d'autonomie croissante difficilement modifiable.

En articulant dans une même approche des dynamiques variées du développement politique, la théorie de *path dependence* s'avère ainsi particulièrement féconde pour expliquer l'évolution des sociétés plurielles. La prise en compte effective de la contingence permet par exemple de reconnaître les phases « d'incertitude identitaire » par lesquelles passent ces sociétés. Sans elle, l'histoire des collectivités politiques perdrat de vue le caractère dépourvu de nécessité et constructiviste de la genèse des acteurs sociopolitiques, et par conséquent, le processus historique particulier par lequel s'organise le pluralisme au sein des structures étatiques. Ce processus semble du reste, dans le contexte des sociétés plurielles, fortement tributaire des conséquences des périodes de politisation des identités lors des premières phases de consolidation étatique. Ce *timing* qui voit s'élaborer les contours des groupes nationaux revêt la particularité d'induire des effets qui agissent de manière prononcée sur le développement ultérieur d'une collectivité.

Le type de rapport de pouvoir qui s'instaure en conséquence de la politisation des identités peut déterminer alors sur le long terme les trajectoires de changement politique donnant lieu, selon la configuration de relations qui se dessine entre dominants et subordonnés, à des modèles ou pratiques institutionnelles instables et conflictuelles. Notamment, note A. R. Zolberg, « là où a existé une longue histoire d'iniquité culturelle, ses conséquences sont tellement engrainées dans la culture générale de la société [...], que le processus de

1. A. R. Zolberg, « The Making of Flemings and Walloons. Belgium : 1830-1914 », art. cité, p. 180.

2. L. Wils, *Histoire des nations belges.... op. cit.*, p. 207.

redressement des torts est presque sans limites »¹. En d'autres termes, lorsque les conflits ont pour point de départ une situation originelle de déséquilibre de pouvoir qui s'instaure de surcroît simultanément à l'élaboration de catégories communautaires, la lutte qui s'en suit entre les acteurs concernés perdure au-delà de ses causes sociales ou économiques ; elle se trouve inscrite dans la logique de perpetuation des systèmes symboliques et des réseaux internes de solidarité. À cette origine perceptuelle des conflits s'ajoute le rôle des institutions formelles que les sociétés plurielles héritent souvent du passé de leur politisation identitaire. Créant un environnement sociopolitique particulier qui contribue à définir les préférences des acteurs, les caractéristiques institutionnelles – distribution du pouvoir entre groupes, économie politique, etc. – façonnent les orientations collectives qui peuvent évoluer alors dans un sens favorisant les processus d'instabilité ou au contraire d'immobilité politique.

La trajectoire « conflictuelle » qui peut émerger n'est cependant pas inévitable, car d'autres voies conduisant à une interaction d'intensité conflictuelle plus faible sont généralement des alternatives possibles. Elle n'est pas non plus définitive, car si elle est maintenue par un développement aux propriétés déterministes, l'avènement d'un autre conditionnement historique peut y mettre un terme, entraînant une recomposition du paysage identitaire et la relance d'une nouvelle séquence institutionnelle.

Nadim Farhat

Membre du Centre d'études des crises et des conflits internationaux (CECRI, Université catholique de Louvain – UCL) et de l'unité de recherche Identités, politiques, sociétés, espaces (IPSE, Université du Luxembourg), **Nadim Farhat** est doctorant en science politique, titulaire d'une bourse du Fonds national de recherche (FNR, Luxembourg). Il a notamment publié : « La réappropriation du passé politique douloureux : une analyse à partir du concept de “travail de mémoire” de Paul Ricœur », *Émulations*, 2 (4), mai 2008, p. 28-45 ; (avec Valérie Rosoux) « La gestion du passé et les organisations régionales européennes : les limites de l'historiquement correct », dans Gaëlle Pellon, Michel Liégeois (dir.), *Les organisations régionales européennes et la gestion des crises et conflits. Portée et limites*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2010, p. 267-288. S'inscrivant dans une démarche comparative, ses travaux de recherche portent sur les causes mémorielles et historiques des conflits communautaires dans les sociétés plurielles (CECRI, UCL, 1, Place Montesquieu, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique <nadimfarhat@hotmail.com>).

1. A. R. Zolberg, « The Making of Flemings and Walloons. Belgium : 1830-1914 , art. cité, p. 233.